



**Compte-rendu du CHSCT de la Météopole
du vendredi 3 juillet 2020 de 9 h 30 à 16 h30,
(séance à distance)**

**Présentation du rapport d'inspection de Mme Sonia PARIS ZUCCONI,
Inspectrice Santé et Sécurité au Travail (ISST)**

En CTEP du 7 juillet, de nouvelles instances seront créés : cela répond à l'exposé de l'ISST qui explique que la Météopole est composée de plusieurs directions mais avec un seul CHSCT et que cela ne responsabilise pas suffisamment les directeurs sur les problématiques Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail.

La disparition de la DCT au 1/01/2019 et la nouvelle PDG ont entraîné du flou autour de l'organisation de la communication sur le site.

Une organisation plus claire va être mise en place avec la création de CHSCT dans les directions où il y a un grand nombre d'ETP (DSI, DSO, etc.).

L'ISST souligne quelques éléments présents dans son rapport avec des actions à mettre en place par les directions et un suivi à faire :

- Préconisation : organiser avec les représentants du personnel des réunions préparatoires sur problématiques RPS et logistiques pour permettre à l'instance CHS de traiter des dossiers de fond. (mieux appréhender les textes nationaux, notamment).

Chaque directeur pourra informer ses agents (documents types) sur comment s'organise la prévention, même si l'agent n'est pas du CHS, dans sa structure comme la pratique en est faite au MTES.

- Vigilance : 2 Assistants de Prévention à Toulouse mais un(e) va partir : il faudra trouver un remplaçant pour continuer le travail en cours et prendre des missions laissées en souffrance comme la actualisation du « DUERP »

Sur les contrôles réglementaires : ils sont majoritairement effectués (bureau Véritas). Il faut faciliter le suivi avec un document type. DLP se charge de cette action.

Sur les « RPS » (Risques Psycho-sociaux). Selon Mme Zucconi un diagnostic local devrait être fait par chaque direction. La mise en place d'un plan d'action est possible avec le soutien du pôle médico-social. Les agents RH dédiés au suivi d'une direction doivent avoir un seul interlocuteur pour communiquer notamment en CLS.

Enfin, Mme Paris Zucconi relève des lacunes dans la communication, avec un déficit de fonctionnement des réseaux : les séminaires doivent se développer. Elle propose un séminaire médico-social avec les médecins et les directeurs pour mieux travailler ensemble, les 22 et 23 octobre 2020 à Toulouse.

Présentation du Plan d'action de la DSO en rapport à l'inspection de l'ISST

Yann Guillou (DSO DA) souligne le défi qui consiste à à gérer les différents bâtiments. (contrôles réglementaires ...) sur différents sites (30) et le rattachement de nouveaux agents (en région) à la DSO...

Plan d'action en Santé sécurité et environnement

Il y a une volonté de mener une politique de management sécurité santé au travail et environnement (SSE) sur les tous sites et à toutes les directions de la DSO même si elle est multilocalisée. Aussi, une organisation spécifique « SSE » va se mettre en place dans cette direction avec des correspondants désignés par DSO/D par lettre de mission.

Pour l'OBS notamment, la mise de la SSE, consistera en un état des lieux, de meilleures connaissances des exigences réglementaires, une veille réglementaire et technique, avec des démarches de montée en compétence SSE.

La DSO se conforme aux préconisations de l'ISST pour maîtriser les risques (CHS métiers DSO, documents, guides, grille EVRP, VRP, DUERP., visites d'atelier, formations, ..).

En conclusion : 3 points forts

- * Créer une véritable organisation SSE(acteurs et formations)
- * Cadrage réglementaire et territoriale
- * Montée en compétence du réseau SSE

« Le CHS sera le réceptacle naturel de tous ces efforts » (E. **Legrand**)

L'ISST valide cette démarche avec un bémol : tout cela prendra du temps et des efforts substantiels vont être nécessaires à la DSO, pionnière de cette politique de management SSE dans l'Établissement.

Un point particulier est fait sur le cas du CMM

Le problème est ancien (+ de 5ans,), la dernière médiation fut un échec, les agents sont en souffrance, les managers aussi. L'ISST propose :

- * un audit neutre pour étudier l'organisation qui identifiera la place de chacun dans l'environnement de travail. (utile au prochain responsable)
- * une formation RPS obligatoire (chacun doit comprendre ce qu'est un RPS et que chacun peut être créateur de RPS)

Les deux propositions sont complémentaires car certes il y a des personnalités mais souvent les conditions de travail sont génératrices de RPS.

Action : DSO/D

Les représentants du personnel regrettent que ce soit la première fois que ce sujet soit présenté au CHS, Toulouse.

E. **Legrand** estime que si on ne fait rien, les choses peuvent s'aggraver.

Groupe « Addictions » : (Groupe de travail national)

Réunion en juin, fiche à destination des managers, actions pour les élèves. Programme de sensibilisation. Objectif : présentation en fin d'année .

Groupe de travail « DLP »

Après 1 an de GLPI pour DLP, le groupe voit certains tickets qui bloquent.

Les remarques du groupe :

- il y a des demandes sans nom à l'origine du ticket
- les membres du groupe hors DLP n'ont pas accès au compte GLPI
- on pourrait regrouper les demandes de Franczal qui seront budgétées. Rdv et visite de DLP à SAFIRE avec le responsable SAFIRE.
- pour Poincaré, on note coté D2C l'étude d'une installation de douche pour avoir (2 wc dame et 2 douches. Les moquettes comme les murs les sols doivent être nettoyés.

- en résidence A : sous traitance pour repeindre 5 ou 6 chambres.
- création d'un ouvrant à Navier et installation de rideaux (avec le CNRM).
- ouvertures de fenêtres à Carnot dans certains bureaux mal conçues... et on signale des travaux à faire sur la climatisation obsolète
 - Clapets coupe feu au CiC: un rapport d'expertise a été diligentée suite à la mise en demeure de la commission de sécurité
 - Porte du Hall à Fourier, pas de solution : problème de sous-traitance.
 - Problème de clim à Navier pour 4 personnes, le bon de commande est en cours.
 - Bureau Bull à Poincaré : problème de conception pas de solution actuellement.
 - Chambre de veille CNP : visite à faire pour les néons.
 - Les ouvrants ont été abîmés à Poincaré suite à l'explosion d'AZF : un devis a été demandé pour 180 fenêtres à réparer.
 - Température excessive à Poincaré, les travaux devraient commencer en 2021.
- A Poincaré, dans les bureaux demi-lune et à BSA, des ventilos convecteurs sont à remplacer et il faut installer des brise-soleil sur les fenêtres, le reste de Poincaré a des recycleurs pour les 3 étages (le secrétaire du CHS rappelle qu'une étude a été déjà faite par MOBIDIS). **E. Legrand** : il faudra juger sur pièces et regarder tous les documents qui ont traité du sujet.

Avec la mise en place des nouvelles instances, une ICS (instance de concertation de site) examinera toutes les questions de logistiques, elle englobera le GT actuel qui est une sorte de préfiguration.

Le dossier « Les douches » a donné lieu à des échanges dont une inscription au registre. Pour autant, les inscriptions au registre santé et sécurité ne servent pas à déclencher des « actions de logistique classiques ».

Un nouvel outil de suivi des actions est à la réflexion.

Question sur les locaux de l'ENM :

Des photos ont circulé sur des couloirs, des murs en sale état, (porte d'Alembert). D. Reboux informe que des fuites des terrasses ont été réparées. Lors d'une visite de site, des problèmes de peinture dans les wc, sur le plafond du hall. Les actions relevant de la sécurité doivent être prioritaires. Il faut faire un état des lieux. Les personnels font remarquer que des travaux ne semblent pas terminés : fils électriques ou laine de verre pendent...

Questions autres :

- Condamnation du pont en bois entre le CIC et le resto avant travaux
- En salle Previ, l'ergonomie est certainement à revoir. La réflexion sur la salle du haut est restée en suspens (à voir au prochain CHS).

Un groupe « Acces au site » est en cours de constitution.

Tentative de suicide commission d'enquête

Mi-novembre, sensibilisation par l'équipe médico-sociale, puis des entretiens ont été prévus mais bloqués par la crise Covid. Reprise des entretiens fin juin avec un calendrier qui va jusqu'à la fin de l'année.

Bilan 2019 des CHSCTSS Métropole (Présentation de P. Phillippeau)

Les actions menées :

- * mise à la norme PMR d'accès aux toit-terrasses Châtelet

- * modification de la porte sécurisée Porte du PC : amollie
- * mise en fonction du bouton d'appel d'urgence à l'infirmerie
- * lavages des équipements EPI : lave linge à disposition
- * installation des fontaines à eau froide et eau chaude aux endroits prévus.

Analyse des accidents de services :

18 accidents de travail sur Météopole et 1 au DSO/CMM

Aucun arbre des causes n'a été mis en place en 2019 ni en 2020 : c'est inacceptable pour tous les représentants du personnel.

M. Phillipeau répond que les AP ont été formés en octobre 2019 puis des congés sont arrivés sur plusieurs mois. De plus, la « disparition » des RH de proximité (depuis 01/01/2019) a conduit à la disparition de la communication des accidents aux AP.

L'organisation nouvelle des AP devrait résoudre ces problèmes.

Il faudrait mieux articuler et améliorer la communication au sein de la DRH entre l'APRP, l'ARH et le A3ST.

Au CMM, accident imputable au service (02/2019) mais pas d'arbre des causes. Se pose la question de quel CHS peut participer. N'est-il d'ailleurs pas trop tard pour le faire ?

Sur Toulouse, pour le reste de l'année 2020, des dossiers seront sélectionnés et il devrait y avoir une production d'arbres des causes : action AP. Apparemment plus d'accident à la porte d'entrée sur le site à confirmer par DLP qui a un logiciel qui signale les anomalies.

Remarque sur le tableau des accidents du travail, il manque des infos: comment est traité le dossier et si analyse des causes ou pas. Même si tout est tracé dans le SIRH.

Rappel : le traitement RH est réalisé mais la partie analyse revient au CHS.

Problématique : qui est responsable lorsqu'il s'agit d'un agent dans un bâtiment où se trouve une autre direction ? Si le problème est d'ampleur se sera une ICS (Instance de concertation de site) qui traitera les dossiers.

Formation 2020 SST :

Formation de 2h aux « gestes qui sauvent » : 80 % des agents concernés, début prévu en automne 2020 jusqu'à 2023 (3 ans).

Formation de secouristes : 6 sessions proposées au catalogue de juillet.

Les registres de santé et de sécurité au travail :

Version numérique depuis le 7/04/2020, les anciens registres sont dans le bureau des AP.

- * Porte Bolloré : à clore

- * Odeur de gaz-oil : pas de retour

- * Forte chaleur à l'ACS le 24/07 (canicule) : l'action dépend du devenir de Lavoisier

L'ISST estime qu'il faut donner de l'eau fraîche et proposer une pièce climatisée pour faire une pause, peut-être penser à changer de bureau plus frais.

Y. Dancet estime qu'il y a une réflexion à avoir avec la mise en place du télétravail et de l'occupation des bureaux. E.Legrand : cette question est au niveau de la PDG.

Réponse de M. Lamarque : on pourra aller à 3 jours de télétravail, chaque direction doit trouver une organisation interne. La décision de réhabilitation des bâtiments en particulier pour des problèmes de chaleur est une décision politique prise au plus haut niveau car on en parle tout de temps en CHS... **DLP : si on prenait Lavoisier, cela coûterait 1 million d'€. Il faut un accord budgétaire, cela paraît difficile pour Lavoisier.**

D'autres actions sur le site sont prioritaires.

CFDT / D. Brouquieres :10 personnes dans un bâtiment sans sonde de température : est-ce que ce sont des conditions de travail efficaces ?

Passage de Poincaré/Navier au centre du resto , sol glissant lié aux épinettes de pin : à condamner ou balayer mais manque de ressources (déjà dit dans d'autres CHS).

Selon les personnels, il faudrait plus de moyens humains puisqu'il y a en plus des risques d'incendie avec les hautes herbes, et des piqûres d'insecte.

A ce rythme, c'est à se demander s'il faut condamner tous les passages ou tous passer au télétravail ? Le sujet sera discuté avec la PDG.

On note que Philippe Cosentino devrait avoir un adjoint pour l'aider dans l'organisation.

Des questions liées au Covid ont été traitées aux CHS spéciaux Covid (13 CHS spéciaux)

Le 22/06, un problème de clim : atténuation du contraste de température (froid en bas, chaud en haut) : en étude

difficulté de trouver le registre : il est sur la page santé et sécurité au travail par le menu à gauche d'intramet.

Douches du gymnase : conformes

2 agents en maintenance DSI : transmis au DSI/D pour réponse.

Visites de site : Teisserenc de Bord à venir, puis revisite de l'ENM : accord du Pdt

Échéance pour valider l'évolution du DU : au sein du CSP, le but est d'harmoniser les DU avec la création des CHS métiers.

Il y aura pour la fin d'année un logiciel PADOA que le service médical connaît et qui trace les risques auxquels les agents sont exposés. Cela supprimera l'actuel DU en CHS : les AP (et d'autres) rentreront les risques pour les médecins et pour en évaluer la criticité.

On peut obtenir par extraction les risques qui sont dans le logiciel PADOA .

Un bilan sur les risques incendie a été fait avec la formation des guides et serre-fils, et avec une alarme incendie pendant le Covid où il n'y avait personne...

ISST : Dans le plan de continuité du service (PCA) il faudrait ajouter le service minimum en mode dégradé : une réflexion à mener : comment gérer ? qui est responsable ?

Le PCA est de toute façon à revoir et à compléter.

Il est rappelé qu'à DLP, des agents sont permanents (Gardiens, Electrotechs..), ils sont là pour lever le doute ou l'alerte, il y a à réfléchir sur l'ensemble de la chaîne (guides et serre-fils, responsables, AP..)

L'assistant de prévention D. Murat indique que quand 80 % des agents sont absents le système guides et serre-fil n'est pas optimum, mais les agents sont sortis c'est bien les agents de Toulouse sont bien sensibilisés.

Mais puisque le service médical donne son planning de présence, est-ce que les AP pourraient en faire de même ?

CGT juge souhaitable une sensibilisation sur l'utilisation du lave-linge pour les EPI peut être utile (laver au travail plutôt qu'au domicile pour éviter le risque de contamination).

Le mode d'emploi de la machine fera l'objet d'une autre communication. Un tableau sur Nextcloud pourra-t-il être prévu pour la réservation ? Mais pas de logiciel en ligne !

Le Covid est toujours là

Selon le docteur Galin, il faut respecter les **gestes barrières**, les procédures et les dispositions prises : gel sur les mains, installation en quinconce à table, port du masque à moins de respecter une distanciation obligatoire. A la cantine, zone éminemment sensible, le gel doit être fourni en continu (ce n'est pas toujours le cas).

Un caisson pédagogique à l'infirmierie permet de voir de façon concrète que le nettoyage des mains ou la pose de gel n'est pas maximale. Une sensibilisation sur ce sujet devra être présentée par vidéo ou en présentiel.

Une inspection a permis de constater que la distanciation des agents n'est pas respectée et qu'il n'y a pas de port du masque.

Fin de séance :

Suite à une réorganisation administrative à son travail, Sonia Paris Zucconi laisse sa place à Danielle, ISST de DESR. Elle remercie tout le monde pour son bon accueil.

Y. Dancet remercie l'investissement du service médico social mobilisé pendant le covid. Cette crise a mis en évidence que ce service doit toujours être au maximum de ses personnels (tous sont importants).

E. Legrand : tous les membres du CHS se joignent à Y . Dancet. Il faut aussi remercier DLP qui a géré le magasin (masques, gel) et était présent en permanence pour résoudre nombre de soucis.

Prochaine séance : 03/12/2020